

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 820 décernant la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire-française aux sous-officiers et soldats indigènes du B. M. n° 3.

n° 820

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
6 novembre 1941

Numéro JO  
n° 540 du 30/11/1941

Date du numéro  
30 novembre 1941

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 26 juin 1941 portant création de la médaille dite « du Mérite de l'Afrique-Noire française »,

### TEXTE INTÉGRAL

Art. 1 er. — La médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française est décernée aux sous-officiers et soldats indigènes du B. M. n° 3 dont les noms suivent : M'Tsakoi Kari, sergent; M'Dahoma Moissi, sergent-chef; Boina Abdallah, caporal; Daoudou Soidiki, adjudant; Paul, caporal; Mari Abdallah, caporal; Soidiki Moindjeouma, soldat, de 1re classe ; Nahouza Mondooha, soldat de 1re classe ; MBechezi M Foucoube, soldat de 1re classe ; Leboto, caporal; Ralaisnavo, soldat de 2e classe.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**NOUAILHETAS.**